



**HAL**  
open science

# Zoologie et paradoxographie en marge du bellum Actiacum

Sébastien Barbara

► **To cite this version:**

Sébastien Barbara. Zoologie et paradoxographie en marge du bellum Actiacum. L'Animal et le savoir, de l'Antiquité à le Renaissance 2006, Caroline FEVRIER, May 2006, Caen, France. hal-01653979

**HAL Id: hal-01653979**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-01653979>**

Submitted on 6 Sep 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Zoologie et paradoxographie en marge du *bellum Actiacum*<sup>1</sup>

Sébastien Barbara

Université Lille III

Lorsque l'on évoque le *bellum Actiacum*, on suggère aussitôt sous l'influence des poètes latins de l'époque augustéenne<sup>2</sup> la confrontation titanesque du 2 septembre 31 qui mit aux prises, dans les eaux de la mer Ionienne, les forces chamarrées d'Antoine<sup>3</sup> à celles d'Octave et Agrippa ; on pense aussi à la fin des guerres civiles, au retour de l'Âge d'Or et au début d'une nouvelle ère de *pax Romana*. Il peut donc paraître incongru, dans un tel contexte, de mentionner des notices zoologiques ; et c'est ce qui explique d'ailleurs que celles qui vont ici nous occuper aient été largement délaissées sinon sciemment méprisées. Pourtant deux anecdotes paradoxographiques intéressantes ayant pour cadre la bataille d'Actium et le *bellum Alexandrinum* existent et doivent être prises en compte ; ces deux anecdotes qui méritent, selon nous, d'être rapprochées et analysées conjointement évoquent des animaux aux pouvoirs mystérieux : un serpent africain et un poisson singulier.

### Serpents exotiques du *carmen de bello Actiaco*

La première anecdote, sous sa forme poétique, n'a été connue qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> s. : elle figure dans un fragment particulièrement bien conservé du PHerc. 817<sup>4</sup> retrouvé dans la *Villa dei Papiri*<sup>5</sup>, un texte généralement connu sous l'appellation *carmen de Bello Actiaco*. En réalité les bribes à notre disposition ne racontent pas la bataille d'Actium, mais des événements postérieurs parfois appelés *bellum Alexandrinum*<sup>6</sup>.

Dans la sixième colonne de ce papyrus calciné se trouve un passage consacré aux expériences que Cléopâtre aurait menées sur des esclaves afin de connaître *de visu* la mise à

1. Je remercie Caroline Février et toute l'équipe *Savoirs et Mémoire* – CERLAM pour leur accueil chaleureux. Mes remerciements vont aussi à Charles Guittard pour ses encouragements et sa sollicitude.
2. Verg., *Aen.*, 8, 671-713 ; Prop., 4, 6, 19 (*huc mundi coiere manus*). Voir SYME 1967, 283-284.
3. Verg., *Aen.*, 8, 685-698.
4. GIGANTE 1979, 186-189 ; CAPASSO 1991, 200-202.
5. GIGANTE 2002, 3.
6. Voir, par exemple, Vell., 2, 88, 1 (*bello Actiaco Alexandrinoque*).

mort la plus douce<sup>7</sup>. Dans ce but elle aurait essayé différents modes d'exécution comme le poison, les morsures de serpents ou la strangulation et aurait contemplé l'agonie de ses victimes<sup>8</sup>. Cet épisode morbide n'est pas isolé puisqu'il est également attesté par Plutarque<sup>9</sup> et évoqué par Dion Cassius<sup>10</sup>, mais l'auteur du *carmen* est le seul à fournir certains détails. Par ailleurs, même si la date du *carmen* reste un problème<sup>11</sup>, nous sommes visiblement face à la plus ancienne attestation de l'anecdote. Pour ces deux raisons il est logique que l'étude de cet épisode s'appuie en premier lieu sur le papyrus d'Herculanum.

Le texte le plus récent et le plus fiable est celui fourni par Rosanna Immarco Bonavolontà en 1992<sup>12</sup> après un examen direct des rouleaux. Il faut nécessairement suivre ce texte corrigé car les versions fournies ici et là à la suite de G. Garuti<sup>13</sup> présentent quelques lectures fautives.

Voici donc comment le *carmen* évoque cet épisode<sup>14</sup>

[Hic i]acet [absumptus f]ferro, tu[m] et i[] le uen[eno]  
 aut pendente [su]is ceruicibus aspide mollem  
 labitur in somnum trahiturque libidine mortis :  
 perc[u]lit [ad]flatu breuis hunc sine morsibus anguis,  
 uolnere seu t[e] nui pars inlita parua ueneni  
 ocuis interem[en]t, laqueis pars cogitur artis  
 in[t]ersaeptam animam pressis effundere uenis,  
 i[m]mersisque fl[ui]eto clausurunt guttura fauces.  
 [Qu]as inter strages solio descendit et inter<sup>15</sup>...

Si Plutarque et Dion Cassius signalent l'utilisation de plusieurs espèces de serpents<sup>16</sup>, l'auteur du *carmen* latin ne se lance pas ici dans un développement avec une longue énumération de reptiles comme aurait pu le faire un poète comme Lucain<sup>17</sup> qui se distingue du poète anonyme par un goût excessif de l'érudition et une volonté de retrouver la poétique des catalogues épiques. Notre poète se révèle ici mesuré et raisonnable<sup>18</sup> puisqu'il se contente de mentionner deux reptiles précis<sup>19</sup>.

7. L'extrait ne décrit nullement le suicide de la reine comme l'écrit BOUCHÉ-LECLERCQ 1904, 341, n. 1. Sur cet épisode, voir surtout MARASCO 1995, 317-325. Dans la tradition arabo-musulmane, on prêtait à Cléopâtre des talents en médecine et on lui attribuait d'autres expérimentations, voir EL DALY 2003, 51-54.
8. Sur la *ferocia* de Cléopâtre dans cet épisode, voir ZECCHINI 1987, 27 ; CAPASSO 1998, 56.
9. Plut., *Ant.*, 71, 6-8 (949 d-e) ; voir *infra*, p. 6.
10. D. C., 51, 11, 2 ; voir *infra*, p. 7.
11. Des indices paléographiques et littéraires suggèrent cependant un auteur de l'époque augustéenne, voir récemment le bilan dressé par COZZOLINO 2000, 146.
12. IMMARCO BONAVALONTÀ 1992, 241-242. C'est aujourd'hui la version la plus fiable dans l'attente de la publication des résultats de l'analyse multispectrale effectuée par les chercheurs de la Brigham Young University.
13. GARUTI 1958. ZECCHINI 1987, 99-100 ne tient pas compte pour la sixième colonne des révisions de R. Immarco. Sur les risques qu'il peut y avoir à commenter un texte mal établi, voir COZZOLINO 2000, 141.
14. Plusieurs recensions du texte sont disponibles, parfois avec traduction, voir HERRMANN 1958, 244 ; BENARIO 1983, 1660 ; ZECCHINI 1987, 99-100 ; IMMARCO BONAVALONTÀ 1992, 241-242 ; COURTNEY 1993, 334-340 ; KEITH 2000, 121.
15. « L'un gît à terre frappé par le fer tandis qu'un autre gonfle sous l'effet du poison ou qu'un cobra accroché à son cou il s'enfonce dans un doux sommeil, emporté par un désir de mort ; un autre, sans être mordu, a été frappé par le souffle d'un petit serpent ou bien une petite portion de venin appliquée sur une blessure légère en a tué un autre encore plus rapidement. Une partie d'entre eux étranglée par des lacets serrés est forcée d'exhaler le dernier souffle retenu dans des veines comprimées ; la bouche de ceux qui sont immergés dans l'eau a condamné l'accès à leur gosier. Au milieu de ce massacre, elle descend de l'estrade et au milieu... » (trad. de l'auteur).
16. Plut., *Ant.*, 71, 7 (949 d) : τῶν θηρίων ; D. C., 51, 11, 2 : ἄλλα τε ἐρπετά.
17. Ce détail l'éloigne de la poétique de l'époque néronienne. On peut voir là un indice du caractère postérieur de Lucain ; cela montre aussi que le poète du *carmen* n'utilise pas les données techniques dans le même esprit.
18. IMMARCO BONAVALONTÀ 1992, 243 le voit en phase avec le *πρέπον* augustéen.
19. Le *uenenum* du v. 1 désigne un poison et non un venin comme le soutiennent COZZOLINO 1975, 84 et IMMARCO BONAVALONTÀ 1992, 243 (*contra* HERRMANN 1966, 779 qui voit là le *prester*) ; en revanche, le *ueneni*

Ces deux serpents ont été différemment identifiés. La première espèce nommée ne présente pourtant aucune difficulté. Il s'agit du célèbre *aspis*<sup>20</sup>, c'est-à-dire du cobra<sup>21</sup>, finalement sélectionné par la reine<sup>22</sup> – du moins selon certaines versions<sup>23</sup>, car son venin neurotoxique<sup>24</sup> jetait ses victimes dans un sommeil vapoureux<sup>25</sup> plus agréable que les symptômes inquiétants produits par le venin cytotoxique des vipéridés<sup>26</sup>. Un vers d'Helvius Cinna<sup>27</sup> confirme d'ailleurs pour l'époque tardo-républicaine cette réputation narcotique du venin du cobra<sup>28</sup> : *somniculosam ut Poenus aspidem Psyllus*. Mais la mention d'une morsure au cou par un cobra est un détail suffisamment curieux pour attirer l'attention : il rappelle la morsure que l'haimorrhôis femelle inflige à Canôbos chez Nicandre (ἀρχέν ἀποθλιφθεῖσα) alors qu'il s'est couché sur le sable à proximité de Thônis<sup>29</sup>. Le contexte alexandrin<sup>30</sup> de l'*aition* mythologique de Nicandre y est peut-être pour quelque chose, mais ce n'est pas la seule explication à cet affreux détail. Il est probable, en effet, qu'une morsure à cet emplacement résulte de manipulations humaines. Autrement dit on a forcé le reptile à infliger une morsure à cet endroit et cela s'explique par une volonté de faire agir rapidement le venin sur la victime<sup>31</sup>. Ce genre de préoccupation est confirmé par le témoignage de Galien qui signale que, dans des exécutions capitales à Alexandrie, les reptiles sont jetés sur la poitrine du condamné (τοῖς στέρνοις)<sup>32</sup>. Une morsure à ces endroits du corps est tout à fait inhabituelle – car ce sont généralement les pieds et les bras qui sont mordus incidemment par les reptiles venimeux ; on devait donc chercher, peut-être même en plaçant la morsure à proximité de veines importantes, à faire en sorte que le venin soit plus proche des organes vitaux<sup>33</sup> pour entraîner une mort plus rapide et que le décès soit inévitable<sup>34</sup>.

Avec la mention du cobra le poète nous plonge dans un exotisme alexandrin teinté de violence ambiguë (*libidine mortis*)<sup>35</sup>, mais avec la seconde espèce l'on entre de plain-pied dans la paradoxographie proprement dite. On s'est peu intéressé à ce deuxième serpent désigné non par son nom, mais par une périphrase conformément à une technique elliptique commune dans la poésie alexandrine. Quel est donc le *breuis anguis* du passage ? On

---

du v. 5 doit désigner un venin (*contra* IMMARCO BONAVOLONTÀ 1992, 246-247 qui penche pour un poison parce qu'elle projette ce passage sur les récits de la mort de Cléopâtre et qu'elle voit là une allusion à la mort par la *belonè* empoisonnée), mais les termes de l'énumération sont classés et on ne voit pas pourquoi le poète reviendrait de façon aussi ambiguë à un poison.

20. Voir Nic., *Ther.*, 157-189.

21. BODSON 1986, 69, 77.

22. COURTNEY 1993, 339.

23. Cette version est présentée par la seule valable par Vell., 2, 87 ; Suet., *Aug.*, 17 ; Eutr., 7, 7 ; Flor., 2, 21 ; Oros., *Hist.*, 6, 19, 18.

24. GRUBER 1992, 34.

25. Plut., *Ant.*, 74 et 86. Cf. Nic., *Ther.*, 189 ; Lucan., 9, 816-818 ; Plin., *Nat.*, 29, 65 (18).

26. GRUBER 1992, 34.

27. Cinna *carm. frg.* 10 COURTNEY. Ce que l'on sait d'Helvius Cinna et de Rabirius (voir MILITERNI DELLA MORTE 1990, 767-771) montre d'ailleurs qu'une poésie aux caractéristiques "baroques" existait bien avant Lucain.

28. Cf. Lucan., 9, 701 (*aspida somniferam*), 810 ; Plin., *Nat.*, 29, 18 (65) : *aspidem percussos torpore et somno necant* ; Sol., 27, 31 (*hypnale quod somno necat*) fait de l'hypnale une variété de cobra (voir SALEMME 1972, 340).

29. Nic., *Ther.*, 314.

30. La zone alexandrine est intimement liée aux reptiles : Canope et Thônis par le biais de Canôbos depuis A. R., *Canôbos*, fr. 5 Powell ; Conon, 8 ; Pharos par le biais de l'histoire d'Hélène et l'herbe *Helenion*, voir Ael., *NA*, 9, 21. Sur le rôle des reptiles lors de la fondation d'Alexandrie, voir Ps.-Callisth., *Alex.*, 1, 32, 5-7 ; Iul. Val., 1, 32.

31. IMMARCO BONAVOLONTÀ 1992, 245.

32. Gal., 14, p. 237 Kühn (*Ther. ad Pis.*, 8).

33. SBORDONE 1930, 13-14 a montré que cette théorie d'un impact du venin de cobra sur le cœur était illusoire.

34. Les médecins connaissaient le déplacement du venin dans le corps ; en cas de morsure de cobra, ils préconisaient même l'amputation rapide du membre mordu, voir Paul. *Aeg.*, 5, 18.

35. KEITH 2000, 121.

pourrait penser au seps lui aussi qualifié par Lucain<sup>36</sup> dans le neuvième chant de la *Pharsale* d'*exiguus* et de *parua serpens*. Mais d'autres témoignages relatifs au seps pourraient montrer que s'il était effectivement petit, il n'était pas particulièrement dangereux<sup>37</sup> et que Lucain a utilisé très librement les connaissances iologiques qui étaient à sa disposition. Malgré les réserves de quelques savants<sup>38</sup>, toute personne un peu familiarisée avec les caractéristiques des reptiles de l'Antiquité reconnaîtra donc ici dans le serpent du poème sur Actium un ophidien suffisamment célèbre pour ne pas être directement nommé, un reptile caractérisé par sa petite taille et son pouvoir merveilleux – tuer par le souffle : le basilic. Cette hypothèse déjà présentée par L. Herrmann<sup>39</sup> a été négligée parce qu'elle a en quelque sorte souffert de la critique de son approche générale du *carmen*. Elle mérite d'être à nouveau mise à l'ordre du jour. C'est d'ailleurs ce que fait E. Courtney<sup>40</sup> sans citer L. Herrmann.

Le vers de Lucain décrivant le seps que nous avons signalé (*parua modo serpens, sed qua non ulla cruentae l tantum mortis habet*)<sup>41</sup> est d'ailleurs une imitation des caractéristiques du basilic. Ce passage célèbre de Lucain sur les reptiles de Libye est, en effet, truffé de réemplois poétiques bien mis en lumière par I. Cazzaniga<sup>42</sup> : or Lucain a ici associé les symptômes de la morsure du basilic au seps<sup>43</sup>, et d'autres détails au serpent prester<sup>44</sup>... Dans le *carmen* la mention de sa caractéristique exceptionnelle – le pouvoir de tuer par son seul souffle ([ad] *flatu... sine morsibus*)<sup>45</sup> – est une façon de le désigner suffisamment claire qui explique l'utilisation d'une périphrase<sup>46</sup> et l'absence de zoonyme. Les exemples cités par A. Cozzolino qui évoquent le souffle des serpents ne nous semblent pas des parallèles appropriés<sup>47</sup> car seul le basilic a pour caractéristique première de tuer par le souffle.

R. Immarco s'était elle aussi démarquée de l'identification proposée par L. Herrmann préférant voir là l'*aspis ptuas*, une variété de cobra évoquée par Galien<sup>48</sup> à propos de la mort de Cléopâtre. Cependant ce n'est pas parce que Galien fait une telle interprétation à propos de la mort de Cléopâtre VII que cela nous autorise à replacer sans examen précis cette vision de choses dans un poème latin des débuts de l'Empire relatif à un épisode différent. Il s'agit de plus d'une analyse rationalisante qui n'est pas nouvelle puisque certains avaient déjà proposé, sans lien avec le *carmen*, de voir dans le basilic un élapidé crachant son venin<sup>49</sup>. Bien différent est l'animal du *carmen* puisqu'il peut tuer de loin, non pas par projection de venin, mais par son haleine empoisonnée.

D'un point de vue zoologique la présence d'un cobra cracheur n'est d'ailleurs pas sans présenter quelques difficultés. Il n'y a de nos jours en Basse-Égypte que deux espèces d'élapidés courants : *Naja haje* caractéristique du Delta<sup>50</sup> – qui figurait jadis sa déesse tutélaire, Outo – et *Walterinnesia aegyptia*, un cobra noir plus rare et surtout présent dans les zones désertiques<sup>51</sup>. Le serpent correspondant à *aspis ptuas* ne peut être qu'un cobra cracheur. Or

36. Lucan., 9, 764, 766.

37. Voir par exemple Nic., *Ther.*, 145-156; Arist., *Mir.*, 164. Seuls Lucain (Lucan., 9, 764, 766) et Elien (*NA*, 16, 40) signalent un risque de mort en cas de morsure.

38. SBORDONE 1930, 5; COZZOLINO 1975, 85; IMMARCO BONAVOLONTÀ 1992, 246.

39. HERRMANN 1966, 780.

40. COURTNEY 1993, 339 : « *The Basilisk seems to be envisaged.* »

41. Lucan., 9, 766-767.

42. Voir CAZZANIGA 1957, 27-41.

43. JACQUES 2002, 118.

44. Lucan., 9, 802-804; voir CAZZANIGA 1957, 33.

45. Sur ce pouvoir incroyable, voir Ael., *NA*, 2, 5; Hld., 3, 8, 2; Horap., 2, 61.

46. Cf. Lucan., 9, 725 : *ante uenena nocens*; Amm., 28, 1, 41 (*etiam longius nocens*).

47. COZZOLINO 1975, 85.

48. Gal., 14, p. 235 Kühn (*Ther. ad Pis.*, 8); sur cette variété, cf. Philum., *Ven.*, 16, 1-2; Paul. Aeg., 5, 18.

49. MC. ALEXANDER 1963, 170-181.

50. GRUBER 1992, 167-168.

51. *Ibid.*, 168-169.

ces cobras sont généralement des espèces subtropicales. *Naja nigricollis*, le cobra cracheur est parfois mentionné en Égypte<sup>52</sup>, mais il est plus caractéristique de la Haute-Égypte, du Soudan comme la sous-espèce *Naja n. pallida*<sup>53</sup>. Ce ne sont donc pas des espèces communes du côté d'Alexandrie. De plus il faut bien constater que la projection de venin peut certes causer des brûlures et des dommages aux yeux et entraîner la cécité, mais non la mort<sup>54</sup>. Enfin les cobras sont généralement longs<sup>55</sup>, alors que le *carmen* parle clairement d'un petit serpent dans le cas du deuxième reptile. Inutile donc de compliquer une situation au départ très simple puisque l'on retrouve ici le schéma traditionnel de l'animal « petit mais puissant » qui caractérise le basilic.

Par ailleurs R. Immarco soutient, contre toute évidence – contre la tradition dominante qui fait de l'*aspis* un cobra et contre l'extrait du poème qui parle d'*aspis*, que le premier serpent serait un vipéridé qu'elle nomme *aspis Cerastes*, espèce qui n'existe pas. Il est probable qu'elle aura été égarée par le contresens célèbre<sup>56</sup> qui veut que Cléopâtre ait été mordue par une vipère (*aspis* = *uipera aspis* = *aspic*) ? Il est tout aussi aberrant de chercher à faire du second serpent un élapidé ce qu'il n'est pas.

Le seul argument solide en faveur de l'identification du second serpent avec un cobra vient d'un témoignage d'ailleurs non utilisé par R. Immarco, celui de Strabon ; le géographe, dans sa description de l'Égypte<sup>57</sup>, signale deux espèces de cobra : la première, longue d'un spithame, tue très rapidement ; la seconde, longue d'une orgye, est celle que décrit Nicandre. La mention d'un petit élapidé extrêmement nocif pourrait d'ailleurs être perçue comme un effort d'identification du basilic. Quoi qu'il en soit le couple mentionné ici dans le *carmen* est bien le couple *aspis*/basilic. On trouve d'ailleurs chez Elien une notice double qui aborde l'*aspis* puis le basilic<sup>58</sup>. Elle signale – fait rarissime car Elien évoque à plusieurs reprises<sup>59</sup> le caractère incurable de la morsure de l'*aspis* – que dans certains cas des hommes ont pu survivre à des morsures de cobra. Puis il signale que le souffle du basilic dessèche même les reptiles les plus gros. Le but est ici, selon nous, de signaler le couple emblématique formé par les deux serpents égyptiens les plus dangereux peut-être *Naja haje* et *Echis pyramidum*<sup>60</sup>.

Quoi qu'il en soit l'apparition du basilic dans le poème à la suite de l'*aspis* se comprend également par une recherche de pittoresque « baroque » et par la volonté de ménager une gradation dans l'étonnement du lecteur. Quant au venin mentionné aux vers 5-6 il n'est pas rapporté à une espèce précise. Ce peut être le venin du cobra mentionné au v. 3<sup>61</sup> puisque l'on retrouve chez Pline<sup>62</sup> cette bizarrerie à propos de l'*aspis*. Il existe aussi des anecdotes sur les particularités du venin hautement toxique du basilic, mais celui-ci agit même sans qu'il y ait une blessure<sup>63</sup>. Le parallèle avec les récits de la mort de Cléopâtre peut ici être

52. Schleich et al. 1996, 559.

53. WILKEY 2002, 49-59.

54. GRZIMEK 2003b, 493.

55. *Naja nigricollis* atteint 2 m. ou plus, voir Phelps 1990, 68-69 ; GRZIMEK 2003b, 492.

56. Mart., 4, 59, 6 parle de vipère (*uipera*), mais on ne peut attendre une précision zoologique dans le cas de ce témoignage.

57. Str., 17, 2, 4. Cf. l'*aspis* libyen d'Ael., NA, 3, 33 (la première espèce aveugle avec son souffle, la seconde tue aussitôt) ; 6, 38.

58. Ael., NA, 2, 5.

59. *Ibid.*, 1, 54 ; 2, 24 ; 6, 38 ; cf. Plin., Nat., 29, 18 (65).

60. Pour cette identification, nous nous permettons de renvoyer à notre article BARBARA 2006.

61. Contra IMMARCO BONAVALONTÀ 1992, 246-247 ; voir *supra*, n. 19.

62. Plin., Nat., 29, 65 (18) : *sed uenenum earum, si sanguinem attigit aut recens uulnus, statim interemit.*

63. Voir la mort de Murrus chez Lucan., 9, 829-833 (le venin court le long de sa lance et lui attaque la main ; pour survivre, il est contraint de la couper). Le motif est aussi mentionné par Plin., Nat., 8, 33 (78). Cf. CAZANIGA 1956, 7-9. Avicenne (cité par ADAMS 1844, 190) mélange les deux motifs puisque chez lui, en plus du soldat, le cheval meurt, blessé accidentellement à la lèvre par la lance empoisonnée. Ce pouvoir rappelle celui de la torpille comme le fait remarquer JACQUES 2002, 133.

utile. On trouve en effet chez Galien l'hypothèse d'une injection similaire de venin par le biais d'une blessure<sup>64</sup>. Or ce détail caractéristique apparaît aussi dans le *De Bello Actiaco* puisqu'il est question d'un venin administré sans morsure, entrant au contact d'une blessure (*uolnere tenui*). Ceci peut nous suggérer que le poète rassemble ici les procédés dont on parlera ensuite à propos de la mort de Cléopâtre. Mais cela montre aussi que le poète veut finir son énumération des venins par la mention d'une technique étrange où l'on peut là encore sentir l'allusion aux expérimentations sinistres des médecins alexandrins.

Si le *breuis anguis* du *De Bello Actiaco* est bien le basilic, il est alors important de constater que, si le poème est bien de l'époque augustéenne comme le pensent beaucoup de savants<sup>65</sup>, il s'agit peut-être de la plus ancienne mention de ce reptile en latin<sup>66</sup>; en tout cas c'est alors la preuve que la légende du souffle du basilic était déjà en circulation à l'époque d'Auguste. Comme le poème est visiblement postérieur à l'*Énéide*, il l'est sans doute aussi à Aemilius Macer<sup>67</sup> qui fut un contemporain de Virgile<sup>68</sup>. On peut donc se demander si le poète du *carmen* n'est pas, sur ce point, tributaire des *Theriaca* du poète de Vérone. De même si ce poème est bien de l'époque augustéenne, il atteste aussi un des premiers emplois du terme *aspis* en poésie (avec Helvius Cinna et probablement Macer lui-même)<sup>69</sup>, un zoonyme que curieusement Virgile n'utilise pas. En revanche on remarquera que l'utilisation du terme poétique *anguis*<sup>70</sup> en fin de vers semble virgilien<sup>71</sup> de même que la séquence – *ibus anguis* (-ues ou -em) qui se retrouve ensuite chez Lucain<sup>72</sup>, mais qui est fréquente dans les *Géorgiques* et l'*Énéide*<sup>73</sup>. En véhiculant l'idée du souffle dangereux du basilic Macer aurait pu contribuer, selon nous, à accréditer une idée approximative à propos de ce reptile car ce détail merveilleux est par exemple absent chez Nicandre.

Que penser de l'épisode macabre de la sixième colonne du PHerc. 817 ? La comparaison avec les passages similaires s'avère nécessaire. Il en ressort qu'un des textes les plus proches, celui de Plutarque<sup>74</sup>, se révèle pourtant assez différent si on l'examine avec précision :

Cependant Cléopâtre rassemblait toute sorte de poisons mortels, et pour savoir lequel était le moins douloureux, elle les faisait prendre à des prisonniers condamnés à mort. Quand elle se fut aperçue que ceux dont l'effet est prompt causent une mort non moins douloureuse que rapide, et que les poisons plus doux n'agissent que lentement, elle essaya le venin des serpents; elle en fit appliquer, sous ses yeux, de différentes espèces à divers individus, et elle renouvelait chaque jour ses expériences<sup>75</sup>.

Chez Plutarque les expériences menées par Cléopâtre ont lieu sur plusieurs jours ; la reine utilise d'abord les poisons avant de tester les venins. En revanche dans le *De Bello Actiaco* les mises à mort sont plus nombreuses et variées et elles ont toutes lieu en même temps ce qui pourrait avoir pour effet d'accroître l'horreur de la scène et la *ferocia* de la reine.

64. Gal., 14, p. 235 Kühn (*Ther. ad Pis.*, 8). Voir SBORDONE 1930, 8-9.

65. Sur la question très débattue de l'auteur, voir BENARIO 1983, 1657-1658 ; CAPASSO 1991, 201.

66. Avec Verrius Flaccus dont la substance se retrouve sans doute dans les *excerpta* de Paul. Fest., s. v. *basiliscus* (p. 28 L).

67. BARDON 1956, 44-47 ; NÉRAUDAU 1983, 1708-1731 ; ZECCHINI 1987, 26 ; COURTNEY 1993, 292-299.

68. Macer, qui était plus âgé que Virgile, est mort en 16 av. J.-C. Voir BARDON 1956, 44 ; NÉRAUDAU 1983, 1710.

69. Les autres occurrences du mot se trouvent chez Lucan., 9, 610, 701, parfois au dactyle cinquième (9, 707, 901).

70. Voir ROCCA 1988, 798.

71. Cf. Verg., *Ecl.*, 8, 71 ; *Georg.*, 1, 205, 244 ; 2, 154 ; 3, 38, 425 ; 4, 482 ; *Aen.*, 2, 205, 379 ; 7, 346, 450 ; 8, 289, 300, 697. Un exemple proche chez Aemilius Macer, voir frg. 8 COURTNEY.

72. Lucan., 9, 630, 914.

73. Verg., *Georg.*, 3, 425 ; 4, 482 ; *Aen.*, 2, 205, 379 ; 7, 346, 450.

74. Plut., *Ant.*, 71, 6-8 (949 d-e).

75. R. Flacelière (trad.), CUF, 1977.

Quant à Dion Cassius<sup>76</sup> s'il atteste aussi la scène des mises à mort, il ne la situe pas clairement dans le temps<sup>77</sup> ; il se contente de signaler que lorsque Cléopâtre s'est rendue dans son mausolée elle a pris soin d'emmener des serpents dont elle avait préalablement testé les venins sur des hommes.

Assurément elle avait emporté du feu pour détruire ses richesses, et aussi, pour sa propre mort, des cobras et d'autres serpents qu'elle avait essayés auparavant sur des hommes pour voir de quelle façon chacun d'entre eux tuait<sup>78</sup>.

La version ancienne qui est celle du *carmen* est cependant bien moins vraisemblable que celle plus récente attestée par Plutarque. Et pourtant tous ces témoignages ne sont peut-être que le résultat d'une falsification. Il existe en effet un autre passage capital qui évoque cet épisode ; il est rarement utilisé et illustre d'ailleurs le peu de cas que l'on a toujours fait de son auteur<sup>79</sup> : ce témoignage discordant se trouve en effet chez Elien<sup>80</sup>.

Si quelqu'un se contente de toucher une araignée-phalange, elle le tue, dit-on, sans lui causer une grande souffrance. Mais Cléopâtre a également montré que la morsure du cobra est très douce ; lorsque Auguste s'approchait, elle chercha à connaître, au cours de ses banquets, la mort la moins douloureuse ; elle apprit que celle qui advenait par le glaive était douloureuse comme en témoignaient ceux qui avaient été blessés, que celle qui résultait du poison était pénible car, disait-on, elle produit nécessairement des convulsions et des maux de ventre ; quant à celle qui résulte de la morsure du cobra elle est douce et, pour parler comme Homère, « indolore » (*ablechros*). Il existe aussi des animaux qui tuent dès qu'on les touche avec un rot [ou plutôt *par leur bave*], comme le *kentrinès* et le crapaud (*phrynè*)<sup>81</sup>.

Cet extrait ne parle pas de mises à mort effectives ; il ne s'agit ici que d'une conversation de banquet (*ἐν τοῖς συμπουσίοις*)<sup>82</sup> : la reine demande en effet quelle est la mise à la mort la moins douloureuse et obtient des réponses de ses convives. Elle obtient successivement la réponse des militaires, celle des médecins pour les poisons et les venins et enfin celle des naturalistes ou des paradoxographes. Elien n'évoque donc pas d'expérimentation véritable et, si cela n'empêche pas la reine d'avoir ensuite procédé à des vérifications, il faut bien avouer qu'il est vraiment possible d'en douter : celles-ci étaient inutiles dans la mesure où, à Alexandrie, la réponse à cette question était déjà donnée par la médecine comme l'a bien montré G. Marasco à la suite de C. B. R. Pelling<sup>83</sup> : la version du *carmen* serait donc faite, comme on pouvait s'en douter, pour accentuer la tension dramatique et noircir la reine en montrant une femme cruelle, une magicienne sanguinaire qui maîtrise les philtres d'amour<sup>84</sup> et se délecte de la douleur d'autrui dans des expériences horribles<sup>85</sup>. Mais même cette vision des choses a ses limites. Il s'agit de condamnés à mort et même si

76. D. C., 51, 11, 2.

77. ZECCHINI 1987, 28.

78. Traduction de l'auteur.

79. Néanmoins, l'importance de ce témoignage a récemment été soulignée par MARASCO 1995, 324 ; MARASCO 1998, 49.

80. Ael., NA, 9, 11.

81. Traduction de l'auteur (pour une traduction différente, voir ZUCKER 2004, 227).

82. MARASCO 1998, 49.

83. PELLING 1988, 296 ; MARASCO 1995, 321.

84. À l'image de la *regina meretrix* (voir ETMAN 1992, 162), se superpose celle de la *saga Alexandrina*, voir J., AJ, 15, 93 ; Plut., Ant., 37, 6 (933 a).

85. MARASCO 1995, 324. Pour les expériences menées par les médecins alexandrins sur des condamnés à mort, voir par exemple LLOYD 1990, 263-265. Le fait que celles-ci étaient mal perçues à l'époque par les Romains pourrait trouver une illustration dans l'histoire de la dissection d'un soldat germain tué pendant la guerre contre Antoine, voir Gal., 2, p. 385 Kühn (*De anat. adm.*, 3, 5).



ce trait apparaît comme une caractéristique du mauvais souverain<sup>86</sup>, les Romains ne faisaient en la matière guère preuve de sensiblerie. Le passage pouvait leur sembler bizarre, morbide et exotique, mais on peut douter qu'il les ait scandalisés.

Mais revenons donc à l'extrait d'Elie. Les morts évoquées au cours de cette conversation de banquet sont des morts infligées par le fer, par les poisons, par morsure de cobra et enfin par le biais d'animaux qui tuent par simple contact. Si l'énumération proposée est très proche de la liste du *carmen*, le contexte est néanmoins très différent et laisse donc croire que l'épisode du poème est la version défigurée et propagandiste de l'histoire mentionnée par Elie<sup>87</sup>. Mais pourquoi croire une version plus qu'une autre ? Fort heureusement Elie précise le cadre chronologique de cet épisode : les banquets en question ont eu lieu avant l'arrivée d'Auguste à Alexandrie (τοῦ Σεβαστοῦ προϊόντος), c'est-à-dire à peu près à l'époque à laquelle Plutarque place lui aussi les expériences de la reine<sup>88</sup>. D'ailleurs Plutarque nous parle également de banquets dans cette période<sup>89</sup>. En effet Antoine et Cléopâtre mirent fin à l'association de la « Vie inimitable » et créèrent le synode des *Synapothanomenoi*<sup>90</sup> dont une des occupations principales était précisément l'organisation de festins<sup>91</sup>. C'est donc dans ce cadre à la fois festif et sinistre<sup>92</sup> où devait régner une étrange ambiance de *viva la muerte* qu'auraient eu lieu les banquets évoqués par Elie ; c'était logiquement entre avril et juillet 30. Dans une association qui portait un tel nom une conversation de ce genre n'est du reste pas du tout surprenante<sup>93</sup> ; il est tout à fait naturel que « ceux qui allaient mourir ensemble » se soient enquis des conditions pratiques de leur futur suicide.

Mais il faut aussi bien comprendre le contexte dans lequel s'insère cette anecdote chez Elie qui s'est révélé la source la plus fiable. Celui-ci entend d'abord parler des animaux qui tuent par simple contact et il confirme ainsi que ce sujet fut bien abordé dans le banquet présidé par Cléopâtre ; la conversation qui débutait sur des données très concrètes a roulé en fin de compte sur des données plus paradoxographiques<sup>94</sup>. Parmi les animaux qui tuent par simple contact Elie signale à cette occasion trois espèces : l'araignée-phalange<sup>95</sup> – qui lance la notice d'Elie, mais qui n'était peut-être pas mentionnée dans le banquet

86. MARASCO 1998, 52 signale ce trait à propos d'Attale III. Ce type de comportement alimentera ensuite la légende noire des mauvais empereurs comme Caligula (Suet., *Cal.*, 11) ; on peut déjà voir là un signe de la pensée morale sénatoriale. Parmi les fragments calcinés de textes latins de la *Villa dei Papiri* se trouvent quelques bribes de discours qui renvoient justement au milieu sénatorial de la fin de la République, voir CAPASSO 1991, 202-203.

87. MARASCO 1995, 318.

88. MARTIN 1995, 240 les place après la destruction de la flotte de la mer Rouge.

89. Plut., *Ant.*, 71, 5 (949 d) : διήγον εὐπαθοῦντες ἐν δειπνων περιόδοις.

90. Voir PELLING 1988, 295-296. Celui-ci a tout à fait raison de renvoyer aux six cents *soldures* d'Adiatuanos qui se dévouent à leur chef jusqu'à la mort. Ajoutons qu'Antoine, qui a participé à la campagne des Gaules, avait pu entendre cette histoire signalée par Caes., *Gall.*, 3, 22. Il est par ailleurs étonnant de la retrouver chez celui qui fut à Alexandrie le précepteur des enfants d'Antoine et de Cléopâtre, Nicolas de Damas, voir Ath., 6, 54 (249 a).

91. CHAMOUX 1986, 368 ; MARTIN 1995, 239-240 ; SCHWENTZEL 1999, 52.

92. Bien vu par MARASCO 1995, 319 ; sur l'influence éventuelle de la pensée des philosophes cyrénaïques – et en particulier d'Hégésias ὁ πεισιθάνατος (D. L., 2, 86) – sur cette association, voir GRISÉ 1982, 175.

93. D'ailleurs, les conversations sur la mort semblent fréquentes dans les banquets comme le montre l'exemple célèbre du *Satiricon* (Petron., 42 ; 71 ; 77), mais aussi ce que dit Hérodote (II, 78) des festins en Égypte. Néanmoins, le meilleur parallèle reste l'anecdote du dîner de César chez M. Lepidus la veille des Ides de mars : la discussion roulant sur le genre de mort le plus agréable (*sic*), César aurait signalé sa préférence pour une mort rapide et inattendue, voir Suet., *Caes.*, 87 : et *pridie quam occideretur, in sermone nato super caenam apud Marcum Lepidum, quisnam esset finis uitae commodissimus, repentinum inopinatumque praetulerat*. L'anecdote n'est pas isolée, cf. Plut., *Caes.*, 63, 7 (737 e-f) ; App., *BC*, 2, 16, 115.

94. Sur cette tendance paradoxographique des festins hellénistiques, voir DUPONT 2002, 66-67.

95. Cette tradition est typiquement paradoxographique car rien de tel à propos des araignées-phalanges n'apparaît chez Nicandre (*Ther.*, 715-768) et les iologues tardifs (par exemple Dsc., *Ther.*, 4 ; Philum., *Ven.*, 15, 1-5).

alexandrin, puis un animal nommé κεντρίνης (var. κεντρίτης) qui est peut-être un ophidien, et enfin le crapaud (φρύνη)<sup>96</sup>. Or le témoignage du *carmen* évoque lui aussi un animal au pouvoir merveilleux, capable de tuer sans contact : le basilic ! Il serait peu prudent de pousser plus loin les analyses, mais il nous semble que la figure du basilic et ses pouvoirs incroyables bénéficièrent d'un regain d'intérêt dans l'Alexandrie de la dernière Lagide où les anecdotes sur les animaux merveilleux alimentaient les conversations.

La source de cette notice serait Sostratos<sup>97</sup>, un médecin alexandrin actif à l'époque de Cléopâtre<sup>98</sup>, qui s'était également occupé de zoologie<sup>99</sup>, d'ïologie<sup>100</sup> et qui n'était pas insensible aux sirènes de la paradoxographie<sup>101</sup>. Il est assez curieux de retrouver ailleurs chez Elien deux notices qui se suivent et qui traitent des pouvoirs des araignées-phalanges et des crapauds « de buissons »<sup>102</sup>. Dans le premier passage Elien explique que ceux qui touchent ceux qui ont été mordus par l'araignée-phalange souffrent des mêmes symptômes ; dans le second il signale que la vue d'un crapaud de ce type est dangereuse. Les animaux tuant par le contact<sup>103</sup> cités dans cet extrait (araignée-phalange, grenouille *phrynè* et serpent ? *kentrinès*)<sup>104</sup> pourraient être la preuve qu'il faut chercher l'origine de cette notice chez Sostratos, mais cela n'est pas certain. Sostratos n'étant cité que deux fois par Elien<sup>105</sup> on soupçonne à bon droit une utilisation plus large que celle qu'il avoue. Néanmoins la partie attribuable à Sostratos doit sans doute être réduite à l'anecdote mentionnant Cléopâtre. On peut d'ailleurs renvoyer à un autre extrait d'Elien relatif à la morsure de l'*aspis*, extrait où Cléopâtre est encore citée<sup>106</sup>. Cet extrait figure lui aussi dans le livre IX particulièrement intéressant pour les serpents puisqu'il aborde aussi le cas des crochets du cobra<sup>107</sup>. On peut de nouveau penser à Sostratos tant les termes qui évoquent la controverse autour de la mort de la reine font penser à un témoignage de première main. De plus l'extrait milite en faveur d'une cause unique (la morsure de serpent)<sup>108</sup> sans la moindre allusion à d'autres solutions comme on peut le voir dans les témoignages tardifs. On est surpris de voir combien l'affaire de la mort de Cléopâtre occupe de la place dans les notices sur l'*aspis* figurant

96. Plin., *Nat.*, 32, 5, 50-52 rapporte nombre de merveilles attribuées aux « grenouilles de buisson » *quas Graeci φρύνους uocant*, mais il ne signale pas ce pouvoir. D'après ce passage, il est évident que cette espèce était largement utilisée en magie ce que confirme Ael., *NA*, 17, 12 dans un passage où il prétend que celui qui regarde cette espèce de crapaud à l'haleine nocive tombe malade. Autrement dit, certaines traditions prêtent à ce crapaud un pouvoir proche qui est parfois attribué au basilic, tuer par le regard et le souffle, voir Plin., *Nat.*, 29, 19 (66) ; Gal., 14, p. 233 Kühn (*Ther. ad Pis.*, 8) ; Hld., 3, 8, 2 ; Aët., 4, 33.

97. Voir WELLMANN 1891, 338-339 ; GOSSEN 1927, 1203-1204 ; MARASCO 1998, 43, 49.

98. WELLMANN 1891, 339.

99. Ael., *NA*, 5, 27 le cite avec d'autres auteurs qui s'étaient occupés des particularités animales (ἴδια καὶ διάφορα) comme Théophraste, Ister et Alexandre de Myndos. Or ces auteurs sont parfois associés à la paradoxographie (voir GIANNINI 1963, 256, 260, 263 ; GIANNINI 1964, 102-104 ; 127-128) ; pour le discours sur l'ἴδιος, voir GIANNINI 1963, 249 sq.

100. Auteur d'un Περὶ βλεπῶν καὶ δακέτων, Elien, *NA*, 6, 51 le cite à propos de son jugement discordant sur la dipsade.

101. Il prit position dans la polémique sur l'union de la murène et de la vipère, voir WELLMANN 1891, 338 ; JACQUES 2002, 226-227. Sur cette question, cf. Licinius Macer ap. Plin., *Nat.*, 32, 2 (14) ; Plin., *Nat.*, 9, 23 (76) : *in sicca litora elapsas (i. e. murenas) uolguis coitu serpentium impleri putat* ; Ath., 7, 312 d-e.

102. Ael., *NA*, 17, 11 et 12 ; schol. ad Nic. *Ther.*, 747. Voir WELLMANN 1891, 325-328.

103. Le point, typiquement paradoxographique, est également abordé par Ael., *NA*, 8, 7 qui cite le chelydre d'Apolodore. Cf. aussi Ael., *NA*, 1, 54 : la sorcière est pire que le cobra parce qu'elle tue simplement en touchant.

104. Le cas du *kentrinès* est délicat. On trouve chez Nicandre, *Ther.*, 458-482 un serpent nommé *cenchrys* et il ne s'agit manifestement pas du même reptile. Elien, *NA*, 6, 51 parle d'un *kentris*, variété de dipsade, mais cet ophidien ne tue pas par simple contact. Pour d'autres pistes, voir ZUCKER 2004, 228, n. 21.

105. Ael., *NA*, 5, 27 ; 6, 51.

106. Ael., *NA*, 9, 61. Voir WELLMANN 1891, 338-339.

107. Ael., *NA*, 9, 4.

108. Ce qui est typique des sources latines, voir *supra* n. 23.

chez les iologues tardifs<sup>109</sup>. Il faut sans doute mettre cela au compte d'un auteur comme Sostratos.

Le cas des reptiles du *carmen de Bello Actiaco* illustre bien le cheminement adopté par le savoir sur l'animal. Les notices scientifiques et paradoxographiques sont récupérées par le poète épique et peuvent se charger de connotations idéologiques ou philosophiques : ici donner l'image d'un Orient cruel et étrange pour répondre aux attentes et au goût du public.

## Le rémora d'Actium

Notre deuxième anecdote est, quant à elle, directement liée à la bataille d'Actium. Elle n'est attestée que par une source unique, en l'occurrence Pline l'Ancien. Dans l'incipit de son livre XXXII consacré aux remèdes tirés des animaux aquatiques, Pline développe, comme exemple de la *potentia occulta* de la Nature, le cas du rémora qui retient le navire d'Antoine<sup>110</sup> à Actium alors qu'il n'a pas signalé cette merveille dans le passage qu'il a consacré à ce poisson dans son livre IX<sup>111</sup>.

Mais avant d'étudier cette notice rappelons les caractéristiques fondamentales de ce poisson singulier qu'est l'échéneis ou *remora*. Les textes latins<sup>112</sup> et grecs le présentent comme un petit poisson anguiforme à la tête pointue<sup>113</sup> ; selon certains il est de couleur noire et assez proche de l'anguille<sup>114</sup> ; d'autres témoignages signalent qu'il porte des nageoires ressemblant à des pieds<sup>115</sup> et que sa bouche est en forme de crochet<sup>116</sup>. L'animal est évidemment fortement individualisé par le pouvoir merveilleux qu'on lui prête<sup>117</sup>, celui d'immobiliser les vaisseaux même les plus imposants.

Le fonctionnement global de la légende de l'échéneis a été bien décrypté par A. Blanc qui a montré que, selon un procédé fréquent, le fait merveilleux n'avait pas donné son nom à la bête, mais que celui-ci était né du nom même de l'animal : on serait ainsi passé d'un animal qui s'accrochait aux carènes à un poisson qui retient les bateaux<sup>118</sup>. La

109. Voir Dsc., *Ther.*, 17 bien que le nom de Cléopâtre ne soit pas mentionné.

110. Plin., *Nat.*, 32, 1 (3).

111. Plin., *Nat.*, 9, 25 (79).

112. Voir COTTE 1944, 92-93; SAINT-DENIS 1947, 94.

113. Arist., *HA*, 2, 14 (505 b) : ἰχθύδιον ; Ov., *Hal.*, 99 : *parua echenais* ; Plin., *Nat.*, 9, 25 (79) : *paruus admodum piscis* ; 32, 1 (1) : *paruus admodum pisciculus [...] semipedalis [...] pisciculus* ; Plut., *Moralia* 641 A-E (*Propos de table*, 2, 7) le signale dans un groupe de petits poissons ; Ael., *NA*, 2, 17 dit qu'il est de la taille d'une anguille de taille modeste ; Opp., *H.*, 1, 213 : μῆχος δ'ἰσόπηχους ; 215 : ὄξυ δὲ οἱ κεφαλῆς στόμα ; Don. Ter. *Andr.*, 4, 3, 24 : *pisce minutissimo* ; Isid., 12, 6, 34 ; *Suid.*, s. v. ἐχενήϊς.

114. Ael., *NA*, 2, 17 ; Opp., *H.*, 1, 213-215.

115. Arist., *HA*, 2, 14 (505 b) ; Plin., *Nat.*, 9, 25 (79).

116. Opp., *H.*, 1, 215-216. Les *Adnot. Lucan.*, 6, 675 parlent de morsure : « *hic eam (i. e. nauem) detinet morsu.* »

117. Il est dangereux de tirer argument du texte d'Arist., *HA*, 2, 14 (505 b) qui évoque l'échéneis sans signaler cette merveille car le Stagirite dit également que ce poisson est utile pour les procès et pour les philtres (Arist., *HA*, 2, 14 (505 b) ; cf. Plin., *Nat.*, 9, 25 (79) ; *Suid.*, s. v. ἐχενήϊς). Or ce dernier détail nous montre que son nom se prêtait déjà à des spéculations étymologiques. On lui attribuait en effet la capacité de retarder les procès ; dans le deuxième cas, et malgré la démonstration de TUPET 1976, 67-68, il apparaît que l'échéneis devait, par action « sympathique », servir à retenir les amant(e)s ou à réfréner les ardeurs amoureuses, voir Plin., *Nat.*, 32, 50 (139). Or Cléopâtre est parfois présentée comme une magicienne ayant ensorcelé Antoine (voir Plut., *Ant.*, 60, 1 ; D. C., 50, 26, 5), peut-être est-ce là un signe que l'échéneis était d'actualité à Alexandrie et à Rome à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Lucain, 6, 674-675 signale ce poisson parmi des recettes de sorcières. CAPPONI 1990, 102 pense que, dans ce passage, Pline a utilisé Aristote, mais aussi une source « *di carattere divinatorio e magico* ».

118. BLANC 1997, 77-89. Un autre moyen pour retarder un navire est signalé par Plin., *NH*, 32, 4 (41) ; il consiste à embarquer la patte droite d'une tortue.

force d'adhérence de l'animal<sup>119</sup> a pu aussi faire croire qu'il était capable d'exercer un pouvoir sur le navire.

Il n'est pas exclu que derrière ces notices anciennes se trouvent plusieurs animaux réels confondus dont le gobi, la lamproie et le rémora car certains témoignages font penser à un poisson de récifs<sup>120</sup>, tandis que d'autres évoquent un poisson pélagique<sup>121</sup>. En l'identifiant toutefois avec un poisson de la famille des *Echeneidae*<sup>122</sup> comme le rémoracommun<sup>123</sup>, on ne prend guère de risque. Du reste l'identification de ce poisson<sup>124</sup> n'étant pas cruciale pour notre propos, passons maintenant à l'extrait de Pline l'Ancien<sup>125</sup> qu'il nous faut citer presque dans sa totalité :

*Tamen omnia haec pariterque eodem inpellentia unus ac paruus admodum pisciculus, echenais appellatus, in se tenet. Ruant uenti licet, saeuiant procellae, imperat furori uiresque tantas compescit et cogit stare nauigia, quod non uincula ulla, non anchorae pondere inreuocabili iactae; infrenat impetus et domat mundi rabiem nullo suo labore, non renitendo aut alio modo quam adhaerendo. Hoc tantulo satis est, contra tot impetus ut uetet ire nauigia. Sed armatae classes inponunt sibi turrium propugnacula, ut in mari quoque pugnetur uelut e muris. Heu uanitas humana, cum rostra illa aere ferroque ad ictus armata semipedalis inhibere possit ac tenere deuincta pisciculus ! Fertur Actiaco Marte tenuisse praetoriam nauem Antoni properantis circumire et exhortari suos, donec transiret in aliam, ideoque Caesariana classis impetu maiore protinus uenit*<sup>126</sup>.

On voit tout de suite combien le passage précédant l'anecdote proprement dite est fondamental pour sa compréhension ; en effet, le passage commençant par *sed armatae classes* rappelle inévitablement la bataille d'Actium et en particulier la mention des *propugnacula turrium* qui fait penser aux puissants navires d'Antoine<sup>127</sup>. Les auteurs anciens se sont d'ailleurs plus à développer le paradoxe *ut in mari quoque pugnetur uelut e muris*. On le retrouverait chez Plutarque<sup>128</sup> et à plusieurs reprises chez Dion Cassius<sup>129</sup>. Il n'est donc pas surprenant que l'anecdote choisie par Pline évoque Actium, le souvenir de cette bataille étant déjà perceptible dans la partie précédente ; il n'est donc pas non plus exclu que les deux morceaux soient issus d'une seule et même source.

On peut par ailleurs s'étonner de l'importance que l'encyclopédiste accorde désormais au prodige de l'échéneüs alors que, dans le livre IX, il n'a fourni que quelques renseignements assez secs à son sujet. Pline soudain prolix, lyrique et grandiloquent<sup>130</sup> ne serait-il pas sous

119. NORMAN 1950, 74.

120. Arist., HA, 2, 14 (505 b).

121. Ael., NA, 2, 17.

122. NELSON 1994, 351-352.

123. Ce poisson se trouve également en Méditerranée et peut parfois s'accrocher aux navires, voir GRZIMEK 2003a, 216.

124. Sur ce point, voir D'ARCY THOMPSON 1947, 67-70; CAPPONI 1972, 429-433; BLANC 1997, 81.

125. Plin., Nat., 32, 1 (2-3).

126. « Néanmoins toutes ces forces, alors qu'elles poussent dans le même sens, un seul et minuscule poisson, appelé rémora, peut les contrecarrer. Les vents ont beau se ruer, les bourrasques se déchaîner ; il commande à leur fureur, entrave de si grandes puissances et contraint les navires à s'arrêter, ce que ne sauraient faire aucune amarre ni des ancres d'un poids insurmontable ; il met un frein aux élans et dompte la rage des éléments, sans aucune peine, sans effort contraire, sans faire autre chose que s'attacher. C'est bien peu et cela suffit contre tant de forces déployées pour empêcher les navires d'avancer. Les flottes armées pour la guerre se hérissent de tours défensives, pour que sur la mer aussi on combatte comme du haut des remparts. O vanité humaine ! ces éperons, armés de bronze et de fer afin de porter des coups peuvent être immobilisés et paralysés par un petit poisson d'un demi-pied ! On dit qu'à la bataille d'Actium, il retint le navire-amiral d'Antoine, pressé de parcourir la ligne et d'exhorter ses troupes, jusqu'au moment où il passa à bord d'un autre vaisseau ; c'est ainsi que la flotte césarienne vint à l'attaque avec plus d'élan », E. de Saint-Denis (trad.), Paris, CUF, 1966.

127. Verg., Aen., 8, 693 ; Plut., Ant., 66, 3 (946 d) ; D. C., 50, 18, 6 ; 23, 3 ; Flor., 2, 21, 5 (4, 11).

128. Plut., Ant., 66, 3 (946 d).

129. D. C., 50, 23, 3 ; 29, 2-3 ; 34, 8.

130. SAINT-DENIS 1947, 94.

l'influence d'une lecture récente ? Il est en effet évident, à la lecture de ce passage *in extenso*, que la dimension philosophique et poétique ici présente doit s'expliquer par la source utilisée. On pourrait éventuellement trouver une trace de cette source dans les tournures *Actiaco Marte* et *Caesariana classis*. Il n'est donc pas exclu que Pline ait été ici influencé par quelque poème consacré à la bataille d'Actium<sup>131</sup> et, si aucun élément ne laisse penser qu'il avait lu le *carmen de Bello Actiaco*, aucun élément ne suggère non plus le contraire ; la boulimie de lecture de l'encyclopédiste ferait plutôt pencher la balance du côté de la deuxième solution<sup>132</sup>. Il y a d'ailleurs quelque plaisir singulier à penser que l'éruption du Vésuve qui a miraculeusement sauvé le papyrus a aussi mis fin aux jours de l'encyclopédiste.

Il peut être profitable de replacer cette histoire du rémora d'Antoine dans son contexte et de confronter l'anecdote paradoxographique aux grandes problématiques de la bataille d'Actium. Là aussi la comparaison avec le récit de Plutarque est loin d'être inintéressante car celui-ci, même s'il ne signale pas le prodige de l'échéneïs, semble mentionner la manœuvre évoquée par Pline<sup>133</sup> ; il s'agit du moment précis où Antoine, à bord d'une chaloupe, incite les soldats à soutenir l'assaut sans bouger<sup>134</sup> :

En ce qui concerne les chefs eux-mêmes, Antoine allait de tous côtés sur une barque, exhortant les soldats à profiter de la lourdeur de leurs vaisseaux pour combattre de pied ferme, comme s'ils étaient solidement installés à terre, et recommandant aux pilotes de soutenir le choc des ennemis sans bouger comme si leurs navires étaient au mouillage, et de se garder de la passe dangereuse du port<sup>135</sup>.

Une différence fondamentale avec le passage de Pline saute ici aux yeux : chez Plutarque la manœuvre est sans lien direct avec le combat alors que chez Pline l'incident a de graves répercussions sur le plan stratégique. L'anecdote de Pline tente en effet d'expliquer l'immobilité des vaisseaux d'Antoine et elle voit là l'origine de la puissance de l'attaque d'Octave (*ideoque Caesariana classis impetu maiore protinus uenit*). Autrement dit l'anecdote considère que ce prodige a empêché Antoine de procéder correctement au passage de ses ordres, de haranguer ses troupes et de lancer l'attaque.

Comme l'a bien montré Tarn<sup>136</sup> l'anecdote du rémora est sans fondement – mais qui penserait lui accorder quelque crédit ? – car l'amiral accomplissait toujours cette phase d'exhortation à bord d'une chaloupe (*κωπήρει*)<sup>137</sup> et non depuis un lourd navire difficile à manœuvrer, encore moins depuis un puissant navire-amiral<sup>138</sup>. La question maintenant est de savoir pourquoi est venue s'insérer dans cette manœuvre confuse l'histoire de l'échéneïs.

Le contexte de cette anecdote, si l'on revient au récit de Plutarque, n'a donc rien à voir avec les phases du combat d'Actium et surtout pas, comme le pensait Tarn, avec le moment où Antoine change de navire pour rejoindre Cléopâtre dans sa fuite<sup>139</sup>. Tout se passe comme

131. Sur l'influence de ce poème sur les auteurs du Haut-Empire comme Sénèque et Lucain, voir les parallèles relevés par HERRMANN 1966, 769-783 et COZZOLINO 1975, 81-86.

132. À noter que cette merveille n'apparaît pas textuellement dans la littérature latine avant l'époque augustéenne ; la première occurrence se trouve chez Ov., *Hal.*, 99.

133. Bien vu par PELLING 1988, 281, mais celui-ci confond échénéïs « rémora » et *echinos* « oursin » peut-être sous l'influence des bestiaires tardifs qui assimilent les deux animaux. Sur une confusion avec le diodon, voir NORMAN 1950, 348.

134. Plut., *Ant.*, 65, 4 (946 a).

135. R. Flacelière et E. Chambry (trad.), Paris, CUF, 1977.

136. TARN 1931, 186.

137. D'ailleurs chez Plut., *Ant.*, 65, 6 (946 b), Octave se déplace en *πλοία* avant l'affrontement et il s'agit plus d'une chaloupe que d'un vaisseau de guerre ; pour ce genre de manœuvres lors de la guerre contre Sextus Pompée, à Mylae et Tauromenion, voir RODGERS 1937, 507, 509.

138. Ce détail livré par Pline (*praetoriam nauem*) est un signe de la manipulation car il souligne l'échec honteux d'Antoine, le naviral amiral étant la marque de l'autorité du chef. De même Oros., *Hist.*, 6, 19, 11 précise qu'Antoine a pris la fuite *detrecto insigni praetoriae nauis*.

139. TARN 1931, 185-186.

si elle tentait d'expliquer de façon un peu maladroite l'interminable immobilité des navires d'Antoine<sup>140</sup> avant l'engagement. Pline laisse entendre que l'animal a empêché la mise en place de la tactique utilisant les éperons<sup>141</sup> alors que l'explication est bien sûr très différente. Ce que l'on croit savoir du déroulement de la bataille infirme cette reconstruction stratégique qui appartient manifestement à la légende d'Actium.

La difficulté à manœuvrer les bateaux était un problème de taille pour les deux camps et surtout pour Antoine qui, si l'on en croit les auteurs anciens, manquait de rameurs aguerris à cause des maladies et des désertions<sup>142</sup>. Si les navires d'Antoine restèrent longtemps immobiles c'était donc à la fois par tactique et par nécessité. Celui-ci n'avait sans doute pas suffisamment de marins pour pouvoir lancer ses vaisseaux dans une véritable bataille de rostres<sup>143</sup> et – conséquence ou choix ? – il voulait que ses soldats combattissent depuis les bateaux comme s'ils étaient sur la terre ferme ; la force d'Antoine demeurait la taille de ses vaisseaux et leur capacité à faire face sans rompre les rangs. Par ailleurs, selon les historiens, il n'est pas exclu qu'Antoine ait simplement attendu le vent pour permettre à Cléopâtre de fuir<sup>144</sup> : on peut voir là une autre explication de l'immobilité des navires d'Antoine. Quelle que soit l'hypothèse stratégique envisagée l'étude du trophée d'Actium<sup>145</sup> a prouvé qu'une bataille importante avait bien eu lieu à cet endroit et que, contrairement à l'hypothèse de Tarn<sup>146</sup>, Actium n'était pas un non-événement. Les témoignages anciens s'en trouvent donc quelque peu validés.

Octave, fort de la supériorité numérique d'une flotte à la mobilité supérieure et surtout au fait des plans d'Antoine<sup>147</sup>, décide de l'affronter sur le terrain où celui-ci l'attend : une sorte de guerre de siège sur mer. D'ailleurs Octave lui-même ne peut rien espérer d'un assaut avec les éperons puisqu'il apparaît que les navires d'Antoine dont les flancs étaient renforcés par des pièces en métal pouvaient résister à ce genre d'attaque sinon créer des dégâts chez l'assaillant. Dans un tel contexte l'histoire de Pline semble effectivement une création artificielle sans lien avec ce que l'on croit savoir du déroulement de la bataille d'Actium.

L'anecdote du rémora, malgré son caractère futile, a néanmoins réussi à occuper une place dans le célèbre débat qui opposa Kromeyer et Tarn à propos d'Actium. W. W. Tarn avait vu là une allusion à la fuite d'Antoine<sup>148</sup> et allait jusqu'à corriger le texte de Pline pour étayer cette théorie. J. Kromeyer<sup>149</sup> corrigea à raison l'erreur de Tarn en insistant bien sur le fait que chez Pline l'incident avait lieu avant la bataille. Mais Tarn s'était aussi intéressé – intention louable – à la dimension propagandiste de l'épisode : il voyait là un motif élaboré juste après Actium dans le but de sauver les mérites d'Antoine<sup>150</sup>. Mais Kromeyer a montré très justement que cette interprétation de Tarn était subordonnée à sa théorie selon laquelle l'incident était lié à la fuite d'Antoine<sup>151</sup>, théorie qui découle d'une lecture fautive du texte

140. Estimée à trois ou quatre heures par MARTIN 1995, 224. Voir CARTER 1970, 220.

141. Voir les mots de Pline qui précèdent l'anecdote : « *rostra illa aere ferroque ad ictus armat.* »

142. Vell., 2, 84, 1 ; D. C., 50, 15, 3-4. Voir MARTIN 1995, 213.

143. D. C., 50, 15, 4 ; 33, 5.

144. Sur l'hypothèse d'un affrontement organisé pour permettre une rupture du blocus et un sauvetage du trésor, voir, à la suite de KROMAYER 1933, 374, n. 1, PELLING 1988, 278 ; FREYBURGER et RODDAZ 1991, LXXVIII ; RODDAZ 1997, 20-21 ; MARTIN 1995, 224 sq.

145. MURRAY et PETSAS 1989, 131-151 ; MURRAY 1993, 66-73.

146. TARN 1931, 173-199.

147. MARTIN 1995, 221.

148. TARN 1931, 186.

149. KROMAYER 1933, 374, n. 1 ; suivi par RICHARDSON 1937, 157.

150. TARN 1931, 186. On pourrait aussi penser à un rôle de Cléopâtre que Dion Cassius, 50, 15, 1 montre très perturbée par les présages juste avant Actium. On pourrait aussi penser à une invention de Cléopâtre pour abuser les Alexandrins, mais d'autres sources montrent que la défaite fut présentée comme une victoire et les opposants liquidés (D. C., 51, 5, 4-5).

151. KROMAYER 1933, 374, n. 1.

de Pline. Plus intéressante en revanche est l'hypothèse de Tarn selon laquelle l'histoire serait née du fait que lorsque l'on a hissé le navire amiral pour l'exhiber en tant que trophée on a découvert sur la coque un poisson du type rémora<sup>152</sup>. Avec cette suggestion Tarn se contredit quelque peu car seuls des Octaviens ont pu participer à la sortie du navire, mais l'idée n'en demeure pas moins intéressante. Dans ce cas il serait douteux que l'anecdote ait pu chercher à disculper Antoine ; elle devait expliquer *a posteriori* une phase inconnue des instants précédant le combat. Cette hypothèse est séduisante car les bateaux d'Antoine ayant séjourné plusieurs mois dans les eaux des baies de Préveza et Vonitza<sup>153</sup>, il est très probable que leurs coques étaient alourdies par des parasites animaux et végétaux<sup>154</sup> ce que pourrait aussi donner quelque validité à l'anecdote célèbre des « planches pourries »<sup>155</sup>. Il s'avère de plus que c'est justement l'analyse rationalisante de la merveille de l'échéneïs qui est proposée par Plutarque dans ses *Propos de tables*<sup>156</sup> : celui-ci explique que la présence du rémora ne ralentit pas le bateau ; si le navire est ralenti c'est parce que sa coque est encombrée d'algues et c'est pourquoi le poisson vient s'y accrocher. Celui-ci n'est pas la cause de l'immobilisation, mais une conséquence accessoire.

On pourrait presque soupçonner Plutarque, qui connaissait donc l'échéneïs et dont le goût pour les anecdotes n'est pas à démontrer, d'avoir supprimé cette histoire de la *Vie d'Antoine* car, juste après l'évocation de la harangue d'Antoine, il poursuit son récit avec la mention d'un prodige favorable à Octave, celui d'Eutychos et de l'âne Nikon<sup>157</sup>. C'est le signe qu'il énumère maintenant les prodiges précédant la bataille sans respecter tout à fait la chronologie (il passe d'Antoine à Octave avant de revenir à la bataille). Il devait y avoir deux prodiges animaux conservés par la propagande octavienne : l'un favorable à Octave, l'autre défavorable à Antoine. Et cela nous oriente d'ailleurs vers la valeur réelle de cette anecdote car en réalité on peut penser que cette histoire est plus favorable à Octave qu'utile à Antoine. En effet elle atteste que la Nature et les dieux étaient ce jour là du côté des Octaviens<sup>158</sup> et on voit bien par là que l'histoire appartient à la série des présages<sup>159</sup> annonçant la défaite d'Antoine au même titre que les hirondelles qui avaient fait leur nid dans la galère Antonias<sup>160</sup> ou la parole malheureuse de L. Plancus qui annonçait la prochaine défaite de l'*imperator* en disant dans un autre contexte qu'Antoine était vaincu (*uictum Antonium*), une anecdote également rapportée par Pline<sup>161</sup>. D'ailleurs Pline fait de l'échéneïs un présage défavorable puisqu'il ajoute par la suite que cet animal aurait annoncé la mort de Caligula car celui-ci devait mourir quelque temps après avoir croisé cet animal<sup>162</sup>. Cette illustration de la *felicitas Augusti*<sup>163</sup> a été bien mise en lumière par J. Gagé<sup>164</sup> qui a montré comment cet épisode « neptunien » qui conférait à Octave la maîtrise des mers<sup>165</sup> trouvait

152. TARN 1931, 186.

153. MARTIN 1995, 207-208.

154. À cela s'ajoute le fait que des requins ont ensuite attaqué les soldats tombés dans les flots (voir D. C., 50, 35, 3 : ὑπὸ θηρίων ἐσπαράττοντο) ; or, quand il y a des squales, on trouve souvent des rémoras.

155. Plut., *Ant.*, 64, 3 (945 e).

156. Plut., *Moralia*, 641 D-E (*Propos de table*, 2, 7, 2).

157. Plut., *Ant.*, 65, 5 (946 a-b).

158. Voir Verg., *Aen.*, 8, 679 (*magnis dis*), 682 (*dis [...] secundis*), 698 sq. ; Prop., 4, 6, 20 : *nec remis aequa fauebat ausis* ; 48 : *inuito labitur illa maris*.

159. Une matière nullement incompatible avec une source poétique, voir TAISNE 1984, 57-66.

160. Plut., *Ant.*, 60, 7 (944 a) ; DC, 50, 15, 2 signale ce prodige, mais présente une version légèrement différente qui montre bien les déformations que pouvait subir ce genre d'information.

161. Plin., *Nat.*, 9, 121 (58).

162. Plin., *Nat.*, 32, 1 (4) : *ut res est, etiam auspicalis pisciculus, siquidem nouissima tum in urbem reuersus ille imperator suis telis confossus est*. Voir l'hypothèse de PERUZZI 1966, 54-58 qui fait de *remur* un ancien mot de la langue augurale désignant un oiseau de mauvais augure.

163. Voir PALADINI 1958, 46, n. 1.

164. GAGÉ 1936, 82-92.

165. *Ibid.*, 84.



un pendant dans un prodige survenu pendant la campagne contre Sextus Pompée<sup>166</sup> lorsqu'un poisson sautant hors de l'eau était retombé à ses pieds. Or, ce « présage du poisson »<sup>167</sup> qui est lui aussi rapporté par Pline l'Ancien et que Dion Cassius<sup>168</sup> connaît, n'est pas toujours rapporté de la même façon<sup>169</sup> et on peut voir là encore le signe de la manipulation des traditions ominales. Cette anecdote atteste d'ailleurs l'évolution de ces traditions ominales dont la typologie a été bien mise en lumière par C. Février<sup>170</sup> : l'anecdote du rémora confirme que les Romains en sont parfois venus à emprunter leurs prodiges aux notices paradoxographiques<sup>171</sup> ; elle montre aussi l'évolution propagandiste des prodiges entrant désormais dans la catégorie des *omina imperii*<sup>172</sup>.

Dans son *Commentaire à l'Énéide*<sup>173</sup>, à propos du passage consacré à la bataille d'Actium, l'interpolateur de Servius dit du vers 699 du chant VIII qui commence par *contra Neptunum* :

*Et quidam latenter illud tetigisse Vergilium uolunt, quod Plinius Secundus in historia naturali < IX, 79, XXXII, 2 > dicit, quod Antonii nauem piscis echeneis retinuerit, qui piscis latine remora dicitur*<sup>174</sup>.

Il s'agit bien sûr d'une glose érudite sans fondement, mais elle nous montre que certains lecteurs et exégètes de l'Antiquité pensaient que le rôle de Neptune lors de cet épisode actien consistait bien à avoir envoyé ce poisson retarder Antoine<sup>175</sup>, que cet incident était le signe que le dieu des mers était du côté d'Octave. Cela confirmerait – si besoin était – que cette anecdote est à placer dans le cadre de la propagande neptunienne élaborée par Octave après Actium<sup>176</sup>.

Pourtant, à la différence du prodige du poisson aux pieds d'Octave, l'action de l'échéneis est un phénomène essentiellement sous-marin, d'autant plus invisible que le poisson est petit et les assaillants très éloignés ; on peut alors douter qu'un tel récit ait pu être créé *ex abrupto* dans un contexte aussi critique. Il est plus vraisemblable de penser qu'il a été élaboré après, lorsque les enjeux de cette bataille ont été plus clairement perçus et en liaison avec la glorification du *princeps*. Il est aussi probable que l'attente interminable précédant la bataille a davantage marqué Octave<sup>177</sup> qui s'est efforcé de lui donner une explication irrationnelle en rapport avec son *genius*.

166. *Ibid.*, n. 2.

167. Il confère à Octave la maîtrise des mers, voir DEONNA 1921, 98-101.

168. Plin., *Nat.*, 9, 16 (55) ; DC, 49, 5, 5.

169. D'après Dion Cassius, il se serait produit après la défaite d'Octave à Tauromenion et lui aurait redonné courage. Suétone (*Aug.*, 96) qui le connaît également le place juste avant Nauoque (du moins d'après FREYBURGER et RODDZ 1994, 159, n. 54) et le cite dans sa liste avant l'histoire d'Eutychos et Nikon (voir DEONNA 1921, 101-103).

170. FÉVRIER 2003, 43-64.

171. Les prodiges impliquant des poissons sont plutôt rares comme le montre un rapide examen de Julius Obsequens qui n'en signale que deux impliquant des bancs de poissons (*Obseq.*, 29 ; 68) ; l'action d'un poisson isolé comme l'échéneis s'avère donc doublement exceptionnelle.

172. FÉVRIER 2003, 57.

173. Serv. auct. *in Aen.*, 8, 699.

174. « Et certains prétendent que Virgile a fait ici une allusion secrète à ce que Pline l'Ancien a dit dans son *Histoire naturelle*, à savoir qu'un poisson [nommé] échénéis avait immobilisé le navire d'Antoine, un poisson qui en latin est appelé *remora* », traduction de l'auteur.

175. Cette interprétation dépend peut-être en réalité du vers 698 qui mentionne des *omnigenum deum monstra*. Les dieux s'affrontent ici avec des prodiges.

176. Elle apparaît sur le camée d'Actium conservé à Vienne, voir BERNHARD-WALCHER 2000, 184-185 (ill, 44).

177. FREYBURGER et RODDZ 1991, LXXIV. Chez Plut., *Ant.*, 65, 6-7 (946 b), Octave est surpris devant l'attitude des navires d'Antoine qui semblent « à l'ancre », mais les Antoniens sont présentés comme « impatientes de ce retard » (δυσανασχετοῦντες [...] προ τὴν διατριβήν). Cf. D. C., 50, 31, 4-5.



L'anecdote du rémora entend aussi montrer que l'*hybris* antonienne avec ses navires démesurés qui faisaient peiner la nature<sup>178</sup> ne pouvait rien contre la volonté des dieux : l'échéneis devient dès lors l'instrument de la Némésis. Devant la brutalité<sup>179</sup>, la monstruosité et l'aspect terrible des navires d'Antoine<sup>180</sup> un petit poisson impose la volonté divine. La véritable force n'est pas dans les fanfaronnades et l'ostentation<sup>181</sup>.

Le prodige de l'échéneis répond très clairement au prodige de Phœbus signalé par Properce<sup>182</sup>. Le dieu apparaît au-dessus de la poupe d'Auguste (*astitit Augusti puppim super*)<sup>183</sup> au milieu d'une triple flamme<sup>184</sup>. L'échéneis est souvent présenté comme un poisson retenant les poupes<sup>185</sup> au point qu'A.-M. Tupet s'est étonnée de l'association régulière des mots *echeineis* et *puppis*<sup>186</sup>. L'échéneis néfaste retient le navire d'Antoine tandis que le dieu d'Actium illumine celui d'Auguste.

Si l'on compare maintenant les récits du début de l'engagement on constatera que dans un cas c'est Octave qui lance l'assaut, dans un autre ce sont les soldats d'Antoine qui prennent une initiative malheureuse<sup>187</sup> et enfin, dans le dernier cas, Antoine engage le combat pour contrecarrer des manœuvres d'encercllement d'Octave<sup>188</sup>. Du point de vue des événements militaires le récit qui mentionne l'échéneis et attribue l'initiative du combat à Octave s'avère donc isolé et favorable à Octave ce qui confirme notre première analyse de l'épisode.

On peut dire que les caractéristiques de base de l'échéneis en font un proche parent paradoxographique du basilic : dans les deux cas il s'agit d'animaux petits (*semipedalis*), à la tête pointue<sup>189</sup> et aux pouvoirs démesurés : l'un bloque les navires même les plus lourds, l'autre fait fuir les animaux même les reptiles les plus gros. C'est le schéma de l'animal « petit mais puissant » typique du discours sur les *mirabilia*<sup>190</sup> et typique d'une paradoxographie qui se développa de façon exponentielle dans le terreau favorable qu'était Alexandrie<sup>191</sup>. Ainsi, même si l'anecdote est « octavienne » par son utilisation propagandiste, il n'est pas impossible qu'elle soit d'une façon ou d'une autre liée à Alexandrie<sup>192</sup>. Bien sûr il y a l'hypothèse selon laquelle il aurait été question d'échéneis dans les philtres utilisés par Cléopâtre pour retenir Antoine<sup>193</sup>, mais d'autres pistes peuvent être suggérées. Il est ainsi

178. Flor., 2, 21, 5 (4, 11) : *non sine gemitu maris et labore uentorum ferebantur*.

179. Des centaures ornaient peut-être certains navires d'Antoine, voir Prop., 4, 6, 49 ; frg. de lampe du Fayoum, voir D. Bailey 2000, 183 (ill. 42).

180. Vell., 2, 84, 1.

181. Prop., 4, 6, 47-50.

182. *Ibid.*, 27-54.

183. *Ibid.*, 29. Cf. Verg., *Aen.*, 8, 680 (*stans celsa in puppi*) à propos d'Auguste.

184. Prop., 4, 6, 29-30. Ce détail fait penser au feu de Saint-Elme. Cela peut montrer que tous les prodiges marins sont mis à profit. Cf. Verg., *Aen.*, 8, 680-681.

185. Ov., *Hal.*, 99 ; Lucan., 6, 674.

186. TUPET 1976, 67.

187. Plut., *Ant.*, 65, 7 (946 b).

188. D. C., 50, 31, 6.

189. Pour le basilic, voir Ps.-Democr. ap. Promot., 57, 22 (κατὰ τὸ ὀλίγος) ; Nic., *Ther.*, 398 (τρία δῶρα) et schol. ad loc. ; Plin., *Nat.*, 8, 33 (78) (*duodecim non amplius digitorum*) ; Philum., *Ven.*, 31, 1 (παλαιστῶν τριῶν) ; Ael., *NA*, 2, 5 (σπιθαμῇ) ; Sol., 27, 51 (*ad semipedem longitudinis*) ; Isid., 12, 4, 6 (*semipedalis*) ; Aët., 4, 33 (παλαιστῶν τριῶν). Pour l'échéneis, voir Plin., *Nat.*, 32, 1 (1) : (*semipedalis*) ; Opp., *H.*, 1, 213 (μῆχος δ' ἰσόπηχους) ; Isid., 12, 6, 34 (*semipedalis*) ; Suid., s. v. ἐχενηίς (μέγεθος δ' ἔχει κωβιοῦ).

190. On trouve une synthèse parfaite de ces traditions dans le poisson de la mer de l'Inde signalé par Mégasthène ap. Ael., *NA*, 8, 7 : ce petit poisson rare tue toute personne qui le touche.

191. Sur le rôle fondamental d'Alexandrie, voir SASSI 1993, 457 sq.

192. D'ARCY THOMPSON 1947, 68 rappelle qu'Arist., *HA*, 5, 31 (557 a) parle d'un poisson pilote appelé « pou de mer » (φθεῖρ, cf. Ael., *NA*, 9, 7) se trouvant dans la mer entre Cyrène et l'Égypte (le *naucrates ductor* selon P. Louis in Aristote, *Histoire des animaux*, II, CUF, Paris, 1968, p. 57, n. 3) ; D'Arcy Thompson ajoute que les élèves de Linné ont trouvé l'échéneis à Alexandrie et à Jeddah.

193. Le parallèle est évoqué par TARN 1931, 186, n. 4.

curieux de noter que l'échéneïs est évoqué dans un contexte symposiaque<sup>194</sup> par Plutarque<sup>195</sup> dans un extrait où il montre aussi que ce genre de croyance est du même acabit que les histoires d'antipathies ; en d'autres termes l'histoire de l'échéneïs appartient sans conteste à la paradoxographie, à ces récits invérifiables faits pour susciter la curiosité et l'étonnement des auditeurs et qui jouissaient d'un certain succès dans les banquets ; or il y avait dans l'entourage d'Antoine et Cléopâtre un goût pour les curiosités naturelles et les *mirabilia*<sup>196</sup>, un goût qui s'exprimait en particulier lors de leurs festins. On trouve par ailleurs beaucoup d'histoires de poissons – et de serpents – autour d'Antoine et Cléopâtre, des perles dissoutes de Cléopâtre<sup>197</sup> au poisson salé du Pont pêché à la ligne par Antoine<sup>198</sup>.

Selon la *Souda*<sup>199</sup> l'échéneïs était également appelé *naukratès* ou *naukratitès ichthus* car, tel une ancre, il a maîtrise sur les navires. Mais cette appellation peut surtout faire penser à la ville de Naucratis<sup>200</sup> qui appartient à cette zone du Delta où se sont déroulés les derniers épisodes de la vie d'Antoine et Cléopâtre. Il n'est pas impossible que des spéculations étymologiques autour du nom Naucratis<sup>201</sup> associées aux ambitions maritimes d'Antoine et Cléopâtre aient donné une certaine actualité à l'échéneïs.

Comme les pratiques magiques en raison de leur côté pittoresque, la paradoxographie figurait en bonne place dans les épopées très romanesques que les Latins avaient consacrées à la guerre civile : on y trouvait, comme P. Jal l'a bien montré, un mélange de mort, d'exotisme, de cruauté, d'aventure, d'intrigue sentimentale<sup>202</sup>, mélange qui se retrouve dans le *carmen De Bello Actiaco*. On peut aussi penser à Lucain, à ses serpents de Libye, à sa sorcière, Lucain dont l'esthétique a d'ailleurs été rapprochée de celle du *carmen de Bello Actiaco*.

Pour les Romains l'Égypte est intimement associée aux serpents. Octave utilise ce thème dans son discours avant Actium chez Dion Cassius<sup>203</sup> :

Ἀλεξανδρεῖς τε καὶ Αἰγύπτιοι ὄντες [...] καὶ τὰ μὲν νέρπετὰ καὶ  
τᾶλλα θηρία ὅσπερ τινὰς θεοῦς θεραπεύοντες.

Sur cette terre étrange où un *imperator* avait soi-disant abdiqué les valeurs de Rome<sup>204</sup> les Romains s'attendaient à voir des serpents et ils en ont vus. Quant à l'échéneïs, peut-être peut-on aller jusqu'à dire que ce remora qui le « retarde » place Antoine du côté des perdants, des frères malchanceux, du côté des vaincus de l'histoire romaine tel l'infortuné Rémus et son improbable Remora<sup>205</sup> puisque tel est le nom qu'il entendait donner à sa

194. Sur les questions de banquet, voir par exemple SIRINELLI 2000, 385-387.

195. Plut., *Moralia*, 641 A-E (*Propos de table*, 2, 7).

196. Comme le prouve aussi le cas des pygmées ramenés de Syrie par Antoine (mentionné par Phld., *Sign.*, col. 2, 3-26) : voir SASSI 1993, 467 ; CAPASSO 1998, 58-63.

197. Plin., *Nat.*, 9, 34 (119-121) : encore une discussion de banquet transformée en fable ? Également de provenance alexandrine sans doute la notice relative à la vipère marine de la mer Rouge qui protège les huîtres perlières, voir TUPET 1976, 68.

198. Plut., *Ant.*, 29, 5-7 (929 a-b) ; on peut aussi renvoyer à ce que dit D. C., 50, 34, 4 à propos de l'eau salée qui, en petites quantités, attiserait le feu. Cette merveille pourrait être un signe que les missiles incendiaires d'Auguste contenaient des substances inflammables.

199. *Suid.*, s. ν. ἐχενίς : ὁ καὶ ναυκράτης καλεῖται. Pour d'autres sources, voir D'ARCY THOMPSON 1947, 69.

200. Pour d'autres histoires de poissons autour de Naucratis, voir ce que dit Ath., 7, 283 d-f à propos du *pompilos*.

201. De la même façon, nous nous demandons si le nom de la ville d'Anthylla, une autre ville du Delta (voir Hdt., 2, 97-98 ; PIETSCHMANN 1894) située entre Canope et Naucratis, non loin d'Alexandrie, n'a pas été associée à Antyllus, le fils d'Antoine. On trouve en effet Anthylla chez Hdt., 2, 97 et Antylla chez Ath., 1, 60 (33 f).

202. JAL 1963, 257-359.

203. D. C., 50, 24, 6.

204. Flor., 2, 21, 3 (4, 11).

205. SKUTSCH 1985, 227 n'exclut pas, parmi ses explications, une référence à l'animal : ce nom annoncerait l'échec prochain de Rémus.

ville morte née<sup>206</sup>. De son côté Octave, qui, lors de la bataille d'Actium, avait fait preuve, à en croire Velleius Paterculus<sup>207</sup>, d'un curieux don d'ubiquité tout à fait opposé à l'immobilité passive d'Antoine apparaissait alors comme l' élu des dieux à qui revenait l'héritage de César et le pouvoir suprême *terra marique*.

## Bibliographie

- ADAMS F. (1844), *The Seven Books of Paulus Aegineta*, II, Londres, Sydenham Society.
- BAILEY D. (2000), « Manico ornamentale di lucerna decorato con una nave da guerra », in *Cleopatra, regina d'Egitto*, S. WALKER et P. HIGGS (dir.), Milan, Electa, p. 183 (ill. 42).
- BARBARA S. (2006), « Le basilic de Nicandre, *Thériaques*, 396-410: caractéristiques et essai d'identification », in *Musa docta. La poésie scientifique dans l'Antiquité*, C. Cusset et al. (dir.), Saint-Étienne, Centre Jean Palerne.
- BARDON H. (1956), *La littérature latine inconnue*, II, Paris, Klincksieck.
- BLANC A. (1997), « Du composé au mythe: l'échéneis », in *Les zoonymes*, Nice, Publications de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de Nice (LAMA, 14), p. 77-89.
- BENARIO H. W. (1983), « "The Carmen de bello Actiaco" and Early Imperial Epic », *ANRW*, II. Princip. 30. 3, Berlin – New York, p. 1656-1662.
- BERNHARD-WALCHER A. (2000), « Cameo con Augusto che celebra la sua vittoria ad Azio », in *Cleopatra, regina d'Egitto*, S. WALKER et P. HIGGS (dir.), Milan, Electa, p. 184-185 (ill. 44).
- BODSON L. (1986), « Observations sur le vocabulaire de la zoologie antique: les noms de serpents en grec et en latin », *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, 8, p. 65-119.
- BOUCHÉ-LECLERCQ A. (1904), *Histoire des Lagides*, II, Paris, Leroux [reprint Aalen, 1978].
- CAPASSO M. (1991), *Manuale di papirologia ercolanese*, Lecce, Congedo.
- CAPASSO M. (1998), « L'Egitto nei papiri ercolanesi: il *Carmen De Bello Actiaco* e il *De Signis* di Filodemo », in *L'Egitto in Italia dall'antichità al medioevo*, N. BONACASA et al. (dir.), Rome, Consiglio Nazionale delle ricerche, p. 51-64.
- CAPPONI F. (1972), *P. Ovidii Nasonis Halieuticon*, vol. II, Leyde, Brill.
- CAPPONI F. (1990), *Natura aquatilium* (Plin. nat. hist. IX), Gênes, Darfictet.
- CARTER J. M. (1970), *The Battle of Actium. The Rise and Triumph of Augustus Caesar*, Londres, Hamilton.
- CAZZANIGA I. (1956), « Osservazioni a Lucano 1° IX 828-33. L'avventura di Murro col basilisco », *Acme*, 9, p. 7-9.
- CAZZANIGA I. (1957), « L'episodio dei serpi libici in Lucano e la tradizione dei "Theriaka" nicandrei », *Acme*, 10, p. 27-41.
- CHAMOIX F. (1986), *Marc Antoine dernier prince de l'Orient grec*, Paris, Arthaud.
- COTTE H. J. (1944), *Poissons et animaux aquatiques au temps de Pline. Commentaire sur le livre IX de l'Histoire naturelle de Pline*, Paris, Lechevalier.
- COURTNEY E. (1993), *The Fragmentary Latin Poets*, Oxford, Clarendon.
- COZZOLINO A. (1975), « Il "Bellum Actiacum" e Lucano », *CronErc*, 5, p. 81-86.
- COZZOLINO A. (2000), « Recenti studi sul *De Bello Actiaco* », in *Da Ercolano all'Egitto*, II, *Ricerche varie di papirologia*, M. CAPASSO (dir.), Lecce, Congedo (*PapLup*, 8, 1999), p. 137-149.
- D'ARCY THOMPSON (1947), *A Glossary of Greek Fishes*, Londres, Oxford University Press.
- DEONNA W. (1921), « La légende d'Octave-Auguste, dieu, sauveur et maître du monde », *RHR*, 84, p. 77-107.
- DUPONT F. (2002), *Le plaisir et la loi. Du Banquet de Platon au Satiricon*, Paris, La Découverte.

206. Enn., *Ann.*, 1, fr. 47, 77 (ŠKUTSCH): *certabant urbem Romam Remoramne uocarent* (Cic., *Diu.*, 1, 48, 107); chez D. H., 1, 86, 2 Rémus se poste sur la colline appelée Rémororia où il sera d'ailleurs enterré après sa mort (87, 3).

207. Vell., 2, 85, 2: *Caesar ei parti destinatus, in quam a fortuna uocaretur, ubique aderat*. En revanche Plut., *Ant.*, 65, 4 (946 a) semble faire allusion à la grande mobilité d'Antoine: ἐπεθείτα πανταχόσε.

- EL DALY O. (2003), « "The Virtuous Scholar" : Queen Cleopatra in Medieval Moslem/Arab Writings », in *Cleopatra Reassessed*, S. WALKER et S.-A. ASHTON (dir.), Londres, British Museum (The British Museum Occasional Paper, 103), p. 51-54.
- ETMAN A. (1992), « Cleopatra and Egypt in Augustan Poetry », in *Roma e l'Egitto nell'antichità classica*, G. PUGLIESE CARRATELLI et al. (dir.), Rome, Libreria dello Stato, p. 161-175.
- FÉVRIER C. (2003), « Le bestiaire prodigieux. Merveilles animales dans les littératures historique et scientifique à Rome », *REL*, 81, p. 43-64.
- FREYBURGER M.-L. et RODDAZ J.-M. (1991), *Dion Cassius, Histoire romaine*, Livres 50 et 51, Paris, CUF.
- FREYBURGER M.-L. et RODDAZ J.-M. (1994), *Dion Cassius, Histoire romaine*, Livres 48 et 49, Paris, CUF.
- GAGÉ J. (1936), « Actiaca », *MEFR*, 53, p. 37-100.
- GARUTI G. (1958), *C. Rabirius, Bellum Actiacum e papyro Herculanensi 817*, Bologne, Zarichelli.
- GIANNINI A. (1963), *Studi sulla paradossografia greca*, I, *RIL*, 97, p. 247-266.
- GIANNINI A. (1964), *Studi sulla paradossografia greca*, II, *Acme*, 17, p. 99-140.
- GIGANTE M. (1979) (dir.), *Catalogo dei Papiri Ercolanesi*, Naples, Bibliopolis.
- GIGANTE M. (2002), *Philodemus in Italy. The Books from Herculaneum*, D. Obbink (trad.), Ann Arbor, University of Michigan Press.
- GOSSSEN H. (1927), « Sostratos 13 », *RE*, III, A, 1, p. 1203-1204.
- GRISÉ Y. (1982), *Le suicide dans la Rome antique*, Montréal – Paris, Les Belles Lettres.
- GRUBER U. (1992), *Guide des serpents d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, Neuchâtel – Paris, Delachaux et Niestlé.
- GRZIMEK B. (2003a), *Animal Life Encyclopedia*, 5. *Fishes II*, M. HUTCHINS, J. B. MURPHY et N. SCHLAGER (dir.), Farmington Hill, MI.
- GRZIMEK B. (2003b), *Animal Life Encyclopedia*, 7. *Reptiles*, M. HUTCHINS, J. B. MURPHY et N. SCHLAGER (dir.), Farmington Hill, MI.
- HERRMANN L. (1958), *Le second Lucilius*, Bruxelles, Latomus (Latomus, 34).
- HERRMANN L. (1966), « Rabirius ou Lucilius Junior », *Latomus*, 25, 4, p. 769-783.
- IMMARCO BONA VOLONTÀ R. (1992), « La colonna VI del carne *De Bello Actiaco* (PHerc. 817) », in *Papiri letterari greci e latini*, M. CAPASSO (dir.), Galatina, Congedo, p. 241-248.
- JACQUES J.-M. (2002), *Nicandre, Œuvres*, II, *Les Thériaques. Fragments iologiques antérieurs à Nicandre*, Paris, CUF.
- JAL P. (1963), *La guerre civile à Rome. Étude littéraire et morale de Cicéron à Tacite*, Paris, PUF.
- KEITH A. M. (2000), *Engendering Rome: Women in Latin Epic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KROMAYER J. (1933), « Actium: ein Epilog », *Hermes*, 68, p. 361-383.
- LLOYD G. E. R. (1990), *Une histoire de la science grecque*, Paris, Seuil.
- LOUIS P. (1968), *Aristote. Histoire des animaux*, II, Paris, CUF.
- MARASCO G. (1995), « Cleopatra e gli esperimenti su cavie umane », *Historia*, 44, 3, p. 317-325.
- MARASCO G. (1998), « Cléopâtre et les sciences de son temps », in *Sciences exactes et sciences appliquées à Alexandrie*, G. ARGOUT et J.-Y. GUILLAUMIN (dir.), Saint-Étienne, Mémoires du Centre Jean Palerne, XVI, p. 39-53.
- MARTIN P.-M. (1995), *Antoine et Cléopâtre. La fin d'un rêve*, Bruxelles, Complexe.
- MC. ALEXANDER R. (1963), « The Evolution of the Basilisk », *G & R*, 10, 2, p. 170-181.
- MILITERNI DELLA MORTE P. (1990), « Epici latini minori », in *Dizionario degli scrittori greci e latini*, I, F. DELLA CORTE (dir.), Milan, Marzoratti, p. 763-781.
- MURRAY W. M. et PETSAS P. M. (1989), *Octavian's Campsite Memorial for the Actian War*, Philadelphie, American philosophical society (Transactions of the American Philosophical Society, 79, 4), p. 131-151.
- MURRAY W. M. (1993), « Le trophée naval de la victoire d'Actium », *Les dossiers d'archéologie*, 183, p. 66-73.
- NELSON J. S. (1994), *Fishes of the World*, New-York – Chichester – Brisbane – Toronto – Singapour, Wiley.
- NÉRAUDAU J.-P. (1983), « Æmilius Macer ou la gloire du second rang », *ANRW*, II. Princip. 30. 3, Berlin – New York, De Gruyter, p. 1708-1731.
- NORMAN J. R. (1950), *Nouvelle histoire naturelle des poissons*, Paris, Payot.
- PALADINI M. L. (1958), *A proposito della tradizione poetica sulla battaglia di Azio*, Bruxelles – Berchem, Latomus (Latomus, 35).

- PELLING C. B. R. (1988), *Plutarch, Life of Antony*, New York, Cambridge University Press.
- PERUZZI E. (1966), « Remurinus ager », *Maia*, 18, p. 54-58.
- PHELPS T. (1990), *Poisonous Snakes*, Londres, Blandford.
- PIETSCHMANN R. (1894), « Anthylla », *RE*, I, 2, p. 2393.
- RICHARDSON G. W. (1937), « Actium », *JRS*, 27, 2, p. 153-164.
- ROCCA S. (1988), « Serpenti », in *Enciclopedia Vergiliana*, IV, Rome, Pe-S, p. 798-801.
- RODDAZ J.-M. (1997), « La bataille d'Actium », in *Égypte romaine, l'autre Égypte*, Marseille, Réunion des Musées nationaux, 1997, p. 20-21.
- RODGERS W. L. (1937), *Greek and Roman Naval Warfare. A Study of Strategy, Tactics, and Ship Design From Salamis (480 B. C.) to Actium (31 B. C.)*, Annapolis, United States Naval Institute [reprint 1981].
- SAINT-DENIS E. de (1947), *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris, Klincksieck.
- SALEMME C. (1972), « Varia iologica », *Vichiana*, 3, 1972, p. 330-343.
- SASSI M. M. (1993), « Mirabilia », in *La spazio letterario della Grecia antica*, II, G. CAMBIANO, L. CANFORA et D. LANZA (dir.), Rome, Salerno, p. 449-468.
- SBORDONE F. (1930), « La morte di Cleopatra nei medici greci », *RIGI*, 14, 1, p. 1-20.
- SCHLEICH H. H., KÄSTLE W. et KABISCH K. (1996), *Amphibians and Reptiles of North Africa. Biology, Systematics, Field Guide*, Koenigstein, Koeltz.
- SCHWENTZEL C.-G. (1999), *Cléopâtre*, Paris, PUF.
- SIRINELLI J. (2000), *Plutarque de Chéronée. Un philosophe dans le siècle*, Paris, Fayard.
- SKUTSCH O. (1985), *The Annals of Q. Ennius*, Oxford, Clarendon.
- SYME R. (1967), *La révolution romaine*, R. Stuveras (trad.), Paris, Gallimard.
- TAISNE A.-M. (1984), « Cicéron et la poésie latine des prodiges », in *Présence de Cicéron. Hommage au R. P. Testard*, R. CHEVALLIER (dir.), Paris, Les Belles Lettres, p. 57-66.
- TARN W. W. (1931), « The Battle of Actium », *JRS*, 21, 2, p. 173-199.
- TUPET A.-M. (1976), *La magie dans la poésie latine*, I, Paris, Les Belles Lettres.
- WELLMANN M. (1891), « Sostratos, eine Beitrag zur Quellenanalyse des Aelian », *Hermes*, 26, p. 321-350.
- WILKEY R. (2002), *A Checklist for African Snakes. Vol. II. The Family Elapidae (Cobras, Mambas and Allied Species) & the Family Hydrophiidae (Sea-Snakes)*, Londres, Richard Terrell Society.
- ZECCHINI G. (1987), *Il carmen De Bello Actiaco. Storiografia e lotta politica in età augustea*, Stuttgart, Steiner.
- ZUCKER A. (2004), *Elien. La personnalité des animaux*, Livres I à IX (traduction et commentaires), Paris, Les Belles Lettres.